

# OFFRE DE MATIÈRES PREMIÈRES OPIACÉES ET DEMANDE D'OPIACÉS POUR LES BESOINS MÉDICAUX ET SCIENTIFIQUES

1. Conformément au mandat qui lui a été confié par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961<sup>1</sup> et aux résolutions pertinentes de la Commission des stupéfiants et du Conseil économique et social, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) examine régulièrement les questions touchant à l'offre et à la demande d'opiacés utilisés à des fins licites et s'attache à assurer un équilibre durable entre les deux. Le présent document contient une analyse de la situation actuelle, reposant sur les données communiquées par les gouvernements<sup>2</sup>. Se fondant sur cette analyse, l'Organe a fait des recommandations visant à préserver l'équilibre entre l'offre et la demande d'opiacés; ces recommandations se trouvent au chapitre II de son rapport annuel<sup>3</sup>.

## Introduction

2. Conformément à la méthodologie adoptée par l'OICS, l'analyse ci-après est fondée sur un examen des données concernant les matières premières opiacées, ainsi que les opiacés fabriqués à partir de ces matières premières, une distinction étant établie entre, d'une part, les matières premières riches en morphine et les opiacés dérivés de la morphine et, d'autre part, les matières premières riches en thébaïne et les opiacés dérivés de la thébaïne. On calcule l'offre mondiale de ces matières premières en se basant sur la production et les stocks de matières premières opiacées et on évalue la demande en se basant sur les données relatives à l'utilisation, dans le monde entier, de matières premières opiacées pour la fabrication de tous les opiacés (voir par. 18 ci-dessous). Les données concernant la consommation mondiale et les stocks d'opiacés sont aussi prises en considération, lorsqu'il y a lieu.

3. Le présent document vise à compléter les observations sur les statistiques communiquées présentées ci-dessus pour les différentes matières premières opiacées qui peuvent être tirées du pavot à opium (opium, paille de pavot et concentré de paille de pavot) et les opiacés qui en sont dérivés.

Les lecteurs sont invités à consulter ces observations pour obtenir une information plus approfondie sur l'évolution à long terme des différentes substances (voir pages 109 à 132 ci-dessus). Dans la présente analyse, on s'intéresse surtout à la situation actuelle, en commençant par les quatre dernières années pour lesquelles des données statistiques sont disponibles. Les chiffres de la production pour 2008 et 2009 sont basés respectivement sur les statistiques préliminaires et les évaluations communiquées par les principaux pays producteurs<sup>4</sup>, alors que ceux qui portent sur la demande de matières premières opiacées et des opiacés qui en sont dérivés pour 2008 et 2009 sont basés sur les projections établies par l'Organe à partir des tendances observées par le passé.

4. Enfin, dans la présente section, l'Organe examine les tendances de la consommation mondiale de l'ensemble des opiacés et des opioïdes synthétiques au cours des deux dernières décennies. Les conclusions de cette analyse complètent les observations concernant les statistiques communiquées sur les différentes substances et tiennent compte des changements intervenus dans le temps en ce qui concerne la part relative des opiacés tirés du pavot à opium dans la consommation mondiale d'opioïdes.

## Offre de matières premières opiacées

### Culture du pavot à opium en vue d'en extraire les alcaloïdes

5. Le tableau 1 ci-dessous présente, pour les années 2004 à 2009, un aperçu de la superficie des cultures de pavot à opium (*Papaver somniferum*) utilisé pour l'extraction d'alcaloïdes dans les principaux pays producteurs, en distinguant, le cas échéant, les variétés riches en morphine de celles riches en thébaïne. L'évaluation de la superficie cultivée pour ces deux types de matières premières est indiquée pour chaque année, de même que les données sur la superficie effectivement récoltée, lorsqu'elles sont disponibles. Les variations que l'on peut observer entre les estimations de la superficie cultivée, fournies par les gouvernements, et la superficie effectivement récoltée résultent principalement des conditions météorologiques.

<sup>1</sup>Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 520, n° 7515.

<sup>2</sup>Il n'a pas été tenu compte dans cette analyse des données concernant la Chine et la République populaire démocratique de Corée, dont la production de matières premières opiacées est exclusivement destinée à la consommation intérieure. Il n'a pas non plus été tenu compte des données relatives à l'utilisation de l'opium saisi, autorisée à des fins licites en République islamique d'Iran, ni de la demande d'opiacés dérivés de cet opium.

<sup>3</sup>Rapport de l'Organe international de contrôle des stupéfiants pour 2008 (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.09.XI.1).

<sup>4</sup>Ces chiffres ont été ajustés, au besoin, afin de tenir compte de la teneur en alcaloïdes industriellement récupérables des matières premières en question.

**Tableau 1. Culture du pavot à opium riche en morphine et riche en thébaïne, 2004-2009**  
(Superficie évaluée confirmée par l'Organe internationale de contrôle de stupéfiants et superficie récoltée, en hectares)

	2004	2005	2006	2007	2008 <sup>a</sup>	2009 <sup>b</sup>
<b>Australie</b>						
Superficie évaluée (riche en morphine)	7 400	6 700	4 900	4 982	5 250	10 506
Superficie effectivement récoltée (riche en morphine)	6 644	6 599	3 457	4 661	3 336	—
Superficie évaluée (riche en thébaïne)	6 800	6 500	5 300	3 872	9 700	11 857
Superficie effectivement récoltée (riche en thébaïne)	5 578	4 633	4 839	3 837	7 426	—
<b>Total, superficie évaluée (morphine et thébaïne)</b>	<b>14 200</b>	<b>13 200</b>	<b>10 200</b>	<b>8 854</b>	<b>14 950</b>	<b>22 363</b>
<b>Total, superficie effectivement récoltée (morphine et thébaïne)</b>	<b>12 222</b>	<b>11 232</b>	<b>8 296</b>	<b>8 498</b>	<b>10 762</b>	<b>—</b>
<b>Espagne</b>						
Superficie évaluée (riche en morphine)	7 002	7 002	6 002	7 600	6 000	8 830
Superficie effectivement récoltée (riche en morphine)	5 986	4 802	2 146	5 606	5 507	—
Superficie évaluée (riche en thébaïne)	—	500	1 000	—	2 500	2 100
Superficie effectivement récoltée (riche en thébaïne)	996	490	—	1 482	2 537	—
<b>Total, superficie évaluée (morphine et thébaïne)</b>	<b>7 002</b>	<b>7 502</b>	<b>7 002</b>	<b>7 600</b>	<b>8 500</b>	<b>10 930</b>
<b>Total, superficie effectivement récoltée (morphine et thébaïne)</b>	<b>6 982</b>	<b>5 292</b>	<b>2 146</b>	<b>7 088</b>	<b>8 044</b>	<b>—</b>
<b>France</b>						
Superficie évaluée (riche en morphine)	7 600	8 500	9 100	5 150	3 650	7 500
Superficie effectivement récoltée (riche en morphine)	8 312	8 841	6 632	3 198	3 705	—
Superficie évaluée (riche en thébaïne)	2 000	1 100	1 000	1 000	2 650	2 500
Superficie effectivement récoltée (riche en thébaïne)	1 007	524	1 444	2 707	2 535	—
<b>Total, superficie évaluée (morphine et thébaïne)</b>	<b>9 600</b>	<b>9 600</b>	<b>10 100</b>	<b>6 150</b>	<b>6 300</b>	<b>10 000</b>
<b>Total, superficie effectivement récoltée (morphine et thébaïne)</b>	<b>9 319</b>	<b>9 365</b>	<b>8 076</b>	<b>5 905</b>	<b>6 240</b>	<b>—</b>
<b>Hongrie</b>						
<b>Superficie évaluée (riche en morphine)</b>	<b>16 000</b>	<b>14 000</b>	<b>12 000</b>	<b>13 000</b>	<b>12 500</b>	<b>15 500</b>
<b>Superficie effectivement récoltée (riche en morphine)</b>	<b>7 084</b>	<b>5 106</b>	<b>4 322</b>	<b>3 269</b>	<b>2 262</b>	<b>—</b>
<b>Inde</b>						
<b>Superficie évaluée (riche en morphine)</b>	<b>16 595</b>	<b>8 156</b>	<b>7 300</b>	<b>6 220</b>	<b>4 680</b>	<b>11 262</b>
<b>Superficie effectivement récoltée (riche en morphine)</b>	<b>18 591</b>	<b>7 833</b>	<b>6 976</b>	<b>5 913</b>	<b>2 653</b>	<b>—</b>
<b>Turquie</b>						
<b>Superficie évaluée (riche en morphine)</b>	<b>70 000</b>	<b>70 000</b>	<b>70 000</b>	<b>70 000</b>	<b>70 000</b>	<b>70 000<sup>c</sup></b>
<b>Superficie effectivement récoltée (riche en morphine)</b>	<b>30 343</b>	<b>25 335</b>	<b>42 023</b>	<b>24 603</b>	<b>31 922</b>	<b>—</b>

Note: Un champ rouge signifie que l'évaluation correspondante a été dépassée.

<sup>a</sup>Les chiffres pour 2008 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants par les gouvernements.

<sup>b</sup>Les chiffres pour 2009 sont basés sur des évaluations communiquées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants par les gouvernements.

<sup>c</sup>Évaluation de la superficie maximale qui devrait être récoltée (le Gouvernement turc prévoit une superficie de 35 000 hectares).

**Tableau 2. Matières premières opiacées riches en morphine: production, demande et différence entre les deux<sup>a</sup>, 2004-2009***(Production, demande, différence entre les deux et stocks en tonnes équivalent morphine)*

	2004	2005	2006	2007	2008 <sup>b</sup>	2009 <sup>c</sup>
<b>Australie</b>						
Production	96	130	70	58	40	90
<b>Espagne</b>						
Production	55	36	17	75	78	97
<b>France</b>						
Production	101	96	56	20	48	97
<b>Hongrie</b>						
Production	30	15	17	14	16	28
<b>Inde</b>						
Production	92	37	38	30	15	60
<b>Turquie</b>						
Production	60	64	106	30	35	70
<b>Autres pays</b>						
Production	13	13	12	25	25 <sup>d</sup>	25 <sup>d</sup>
<b>(1) Total, production</b>	<b>447</b>	<b>391</b>	<b>316</b>	<b>252</b>	<b>257</b>	<b>467</b>
<b>Demande</b>						
Opium	54	68	68	70	70	70
Paille de pavot et concentré de paille de pavot	308	314	332	334	350	380
<b>(2) Total, demande de matières premières opiacées</b>	<b>362</b>	<b>382</b>	<b>400</b>	<b>404</b>	<b>420</b>	<b>450</b>
<b>(3) Total, demande d'opiacés pour les besoins médicaux et scientifiques<sup>e</sup></b>	<b>292</b>	<b>309</b>	<b>299</b>	<b>330</b>	<b>340</b>	<b>350</b>
<b>Différence (1) moins (2)</b>	<b>85</b>	<b>9</b>	<b>-84</b>	<b>-152</b>	<b>-163</b>	<b>17</b>
<b>Différence (1) moins (3)</b>	<b>155</b>	<b>82</b>	<b>17</b>	<b>-78</b>	<b>-83</b>	<b>117</b>
<b>Stocks</b>						
Opium	238	209	178	127	..	..
Paille de pavot	406	444	370	297	..	..
Concentré de paille de pavot	152	185	177	112	..	..
<b>Total, stocks de matières premières opiacées</b>	<b>796</b>	<b>838</b>	<b>725</b>	<b>536</b>	<b>373</b>	<b>400</b>
<b>Total, stocks d'opiacés</b>	<b>241</b>	<b>259</b>	<b>283</b>	<b>337</b>	..	..

Note: Deux points (..) indiquent que les données ne sont pas disponibles.

<sup>a</sup>Pour la différence entre l'offre (stocks et production) et la demande de matières premières opiacées riches en morphine, voir le paragraphe 23 ci-dessous.

<sup>b</sup>Les chiffres pour 2008 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants par les gouvernements.

<sup>c</sup>Les chiffres pour 2009 sont fondés sur des évaluations communiquées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants par les gouvernements.

<sup>d</sup>Estimation faite par le secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants.

<sup>e</sup>Non compris la demande de substances non visées par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

6. En 2007, la superficie de pavot à opium riche en morphine récoltée a augmenté en Australie et en Espagne, mais a diminué dans les autres principaux pays producteurs. En France, la superficie récoltée a diminué de plus de la moitié, alors qu'en Turquie elle a fléchi de plus de 40 %. En Inde, qui est le seul pays producteur d'opium couvert par la présente analyse, la superficie totale consacrée à la culture du pavot à opium

a encore reculé. En 2007, la superficie de pavot à opium riche en thébaïne récoltée a diminué en Australie mais a augmenté en France. En Espagne, du pavot à opium riche en thébaïne a de nouveau été récolté en 2007, alors qu'aucune récolte n'avait été signalée pour 2006.

7. En 2008, les conditions météorologiques défavorables ont eu des incidences sur la production dans

**Tableau 3. Matières premières opiacées riches en thébaïne: production, demande et différence entre les deux<sup>a</sup>, 2004-2009**  
(Production, demande, différence entre les deux et stocks en tonnes équivalent thébaïne)

	2004	2005	2006	2007	2008 <sup>b</sup>	2009 <sup>c</sup>
<b>Australie</b>						
Production	44	60	58	70	116	173
<b>Espagne<sup>d</sup></b>						
Production	11	14	2	22	44	36
<b>France<sup>d</sup></b>						
Production	9	4	11	13	20	29
<b>Inde</b>						
Thébaïne extraite de l'opium	9	4	4	3	2	5
<b>Autres pays</b>						
Thébaïne extraite de la paille de pavot riche en morphine (M)	4	2	2	2	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>
<b>(1) Total, production</b>	<b>77</b>	<b>84</b>	<b>77</b>	<b>110</b>	<b>186</b>	<b>248</b>
<b>Demande</b>						
Opium	6	7	7	7	7	7
Paille de pavot et concentré de paille de pavot	80	97	119	106	133	153
<b>(2) Total, demande de matières premières opiacées</b>	<b>86</b>	<b>104</b>	<b>126</b>	<b>113</b>	<b>140</b>	<b>160</b>
<b>(3) Total, demande d'opiacés pour les besoins médicaux et scientifiques<sup>f</sup></b>	<b>48</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>67</b>	<b>75</b>	<b>80</b>
<b>Différence (1) moins (2)</b>	<b>-9</b>	<b>-20</b>	<b>-49</b>	<b>-3</b>	<b>46</b>	<b>88</b>
<b>Différence (1) moins (3)</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>22</b>	<b>43</b>	<b>111</b>	<b>168</b>
<b>Stocks</b>						
Opium	24	21	18	13	..	..
Paille de pavot	75	56	43	38	..	..
Concentré de paille de pavot	31	27	27	44	..	..
<b>Total, stocks de matières premières opiacées</b>	<b>130</b>	<b>104</b>	<b>88</b>	<b>95</b>	<b>141</b>	<b>229</b>
<b>Total, stocks d'opiacés</b>	<b>91</b>	<b>128</b>	<b>141</b>	<b>126</b>	<b>..</b>	<b>..</b>

Note: Deux points ( . ) indiquent que les données ne sont pas disponibles.

<sup>a</sup>Pour la différence entre l'offre (stocks et production) et la demande de matières premières opiacées riches en thébaïne, voir le paragraphe 24 ci-dessous.

<sup>b</sup>Les chiffres pour 2008 sont basés sur des données préliminaires communiquées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants par les gouvernements.

<sup>c</sup>Les chiffres pour 2009 sont fondés sur des évaluations communiquées à l'Organe international de contrôle des stupéfiants par les gouvernements.

<sup>d</sup>En Espagne et en France, les grandes quantités de thébaïne extraites de la paille de pavot riche en morphine sont ajoutées aux quantités extraites de la paille de pavot riche en thébaïne.

<sup>e</sup>Estimation faite par le secrétariat de l'Organe international de contrôle des stupéfiants.

<sup>f</sup>Non compris la demande de substances non visées par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

plusieurs pays producteurs. La superficie de pavot à opium riche en morphine récoltée a diminué dans l'ensemble des principaux pays producteurs, excepté la France et la Turquie. En Inde, elle a chuté de plus de 55 %. L'Australie et l'Espagne ont enregistré une augmentation notable de la superficie de pavot à opium riche en thébaïne récoltée au cours de la même année.

8. Pour 2009, les gouvernements de l'ensemble des principaux pays producteurs prévoient d'étendre sensiblement la superficie des cultures de pavot à opium riche en morphine. La superficie consacrée à ce type de cultures devrait au moins doubler en Australie, en France et en Inde. Le Gouvernement australien prévoit également une hausse de la superficie des cultures de pavot à opium riche en thébaïne, contrairement à

la France et à l'Espagne, où ce type de culture devrait légèrement diminuer.

## Production de matières premières opiacées

9. Les tableaux 2 et 3 présentent un aperçu de la production mondiale de matières premières opiacées de 2004 à 2007, ainsi que les projections pour 2008 et 2009. Ces tableaux font l'objet d'une nouvelle présentation, mais les informations qu'ils renferment demeurent comparables à celles qui figuraient aux tableaux 2 et 3 des éditions antérieures de la présente publication. Comme le montre le tableau 2, la production totale de matières premières opiacées riches en morphine dans les principaux pays producteurs, qui avait commencé à baisser en 2004, a encore fléchi pour la quatrième année consécutive en 2007, s'établissant à 252 tonnes équivalent morphine<sup>5</sup>, en raison d'une nouvelle réduction de la superficie récoltée dans plusieurs pays producteurs (voir par. 6 ci-dessus). L'Espagne est devenue le principal pays producteur en 2007, en raison d'une forte augmentation de la superficie de pavot à opium riche en morphine récoltée et d'un rendement industriel plus élevé en ce qui concerne l'extraction de morphine de la paille de pavot enregistré dans le pays. L'Espagne a représenté 30 % de la production mondiale, suivie par l'Australie (23 %), l'Inde et la Turquie (12 % chacune), la France (8 %) et la Hongrie (6 %). Les autres pays producteurs ont représenté environ 10 % de la production mondiale en 2007.

10. La production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne<sup>6</sup> a augmenté pour s'établir à 110 tonnes équivalent thébaïne en 2007 (voir tableau 3), en raison d'une hausse de la production en Australie et d'une reprise de la production en Espagne. L'Australie a représenté 64 % du total mondial, l'Espagne 20 % et la France 12 %.

11. En 2008, la production de matières premières opiacées riches en morphine devrait demeurer inférieure au niveau prévu et n'augmenter que légèrement, pour s'établir à 257 tonnes équivalent morphine, du fait de conditions météorologiques défavorables dans plusieurs pays producteurs. Selon les informations actuellement disponibles, l'Espagne devrait rester le plus gros producteur en 2008, avec 78 tonnes, suivie par la France, avec 48 tonnes. En Inde, la production d'opium devrait chuter pour s'inscrire à 15 tonnes seulement équivalent morphine, soit la moitié de la production en 2007, en raison d'une forte réduction de la superficie récoltée (voir par. 7 ci-dessus).

<sup>5</sup>L'analyse se fonde essentiellement sur les matières premières obtenues à partir du pavot à opium riche en morphine, mais tient compte aussi de la morphine contenue dans le pavot à opium riche en thébaïne, lorsqu'il y a lieu.

<sup>6</sup>L'analyse se fonde essentiellement sur les matières premières obtenues à partir du pavot à opium riche en thébaïne, mais tient compte aussi de la thébaïne contenue dans le pavot à opium riche en morphine, lorsqu'il y a lieu.

12. Comme le montre le tableau 3, la production de matières premières opiacées riches en thébaïne devrait à nouveau fortement augmenter en 2008, pour atteindre un total de 186 tonnes équivalent thébaïne, du fait d'un accroissement des surfaces cultivées en Australie et en Espagne.

13. Selon les évaluations soumises par les gouvernements des principaux pays producteurs, la production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine devrait considérablement augmenter en 2009, pour s'établir à 467 tonnes équivalent morphine, en raison d'une hausse importante des surfaces cultivées dans ces pays, en particulier en Australie, en France et en Inde. Par ailleurs, la production mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne devrait encore progresser et s'établir à 248 tonnes équivalent thébaïne, en raison de l'augmentation continue des cultures en Australie. Comme les années précédentes, la production effective de matières premières opiacées en 2009 pourrait sensiblement différer des évaluations, en raison de divers facteurs, notamment les conditions météorologiques.

## Stocks mondiaux de matières premières opiacées et d'opiacés dérivés de ces matières premières

14. Comme indiqué au tableau 2, les stocks mondiaux de matières premières opiacées riches en morphine (y compris le concentré de paille de pavot, produit intermédiaire) ont été suffisants, à la fin de 2007, pour couvrir la demande mondiale pendant plus de 15 mois. En 2007, la Turquie est restée le pays qui détenait les stocks les plus importants de matières premières opiacées (134 tonnes, sous forme de paille de pavot et de concentré de paille de pavot), suivie par l'Inde, qui détenait 107 tonnes d'équivalent morphine sous forme d'opium. Ensemble, ces deux pays ont représenté 45 % des stocks mondiaux de matières premières opiacées riches en morphine. La part de ces stocks dans les autres grands pays producteurs s'établissait à 41 % en 2007, la France en détenant 88 tonnes, l'Espagne 65 tonnes, l'Australie 51 tonnes et la Hongrie 15 tonnes. Les stocks restants étaient détenus par des pays importateurs de matières premières opiacées.

15. Les stocks de matières premières opiacées riches en thébaïne ont atteint 95 tonnes en 2007 (voir tableau 3) et ont été suffisants pour couvrir la demande mondiale pendant environ 8 mois. Ensemble, les pays producteurs, à savoir l'Australie, l'Espagne, la France et l'Inde, ont représenté plus de 70 % du total mondial en 2007, les stocks restants étant détenus par les pays importateurs de ces matières premières.

16. Les stocks mondiaux d'opiacés dérivés de la morphine, détenus principalement sous forme de codéine et de morphine, n'ont cessé d'augmenter

depuis les années 90. À la fin de 2007, ils atteignaient 337 tonnes, ce qui aurait été suffisant pour couvrir la demande mondiale de ces opiacés pendant environ un an, même en l'absence de fabrication d'opiacés supplémentaires à partir de matières premières opiacées.

17. Après avoir constamment augmenté ces dernières années, les stocks mondiaux d'opiacés dérivés de la thébaïne (oxycodone, thébaïne et une très petite quantité d'oxymorphone) ont chuté à 126 tonnes à la fin de 2007. Ces stocks, principalement détenus dans les pays utilisateurs, demeurent suffisants pour satisfaire la demande mondiale pendant environ 22 mois.

## Demande de matières premières opiacées

18. L'OICS mesure la demande d'opiacés de deux façons, comme le montre l'analyse ci-après, en se fondant sur: *a)* l'utilisation des matières premières opiacées pour tenir compte de la demande des fabricants; et *b)* la consommation mondiale de l'ensemble des opiacés placés sous contrôle au titre de la Convention de 1961<sup>7</sup>.

## Demande de matières premières opiacées exprimée par les fabricants, mesurée en fonction des quantités de matières premières utilisées

19. Pendant les deux dernières décennies, la demande mondiale de matières premières opiacées riches en morphine a augmenté, tout en fluctuant. Comme le montre le tableau 2, cette tendance s'est poursuivie pendant la période 2004-2007 et la demande totale a atteint 404 tonnes en 2007, exprimées en équivalent morphine. En 2008 et 2009, la demande totale devrait encore augmenter. La part de l'opium dans le total des matières premières utilisées devrait continuer de reculer. La demande totale de matières premières opiacées riches en morphine devrait s'élever à environ 420 tonnes en 2008 et 450 tonnes en 2009.

<sup>7</sup>Avant 2003, l'OICS mesurait la demande mondiale en se fondant uniquement sur la consommation mondiale, exprimée en équivalent morphine, des principaux opiacés placés sous contrôle au titre de la Convention de 1961. Le recours à cette méthode approximative ne permettait toutefois pas de prendre en considération les éléments suivants: *a)* demande de stupéfiants dont l'usage est moins courant; *b)* demande de substances qui, tout en n'étant pas placées sous contrôle au titre de la Convention de 1961, sont fabriquées à partir de matières premières opiacées et pour la consommation desquelles l'OICS ne dispose pas de données; et *c)* fluctuations de l'utilisation des matières premières dues à une évolution du marché anticipée par les fabricants en ce qui concerne, notamment, les ventes d'opiacés et la variation du prix des matières premières ou des opiacés.

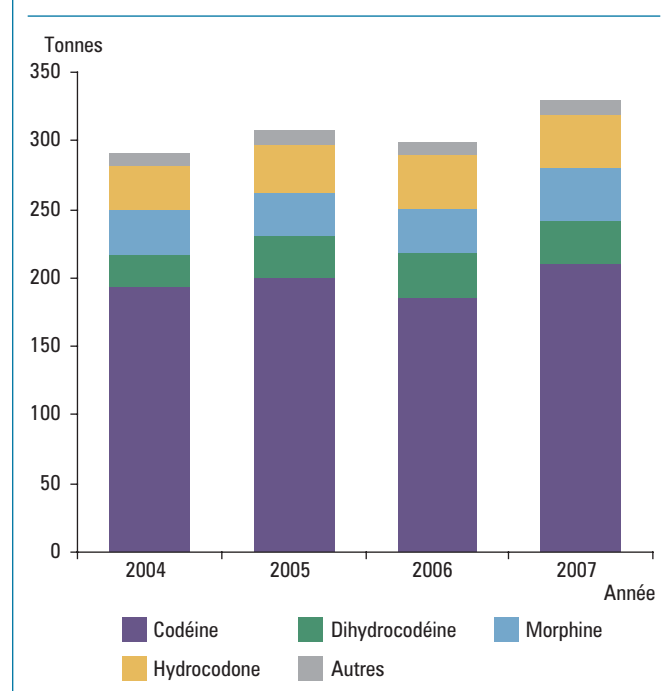
20. La demande mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne a augmenté ces dernières années, bien qu'avec des fluctuations, comme le montre le tableau 3. En 2007, toutefois, la demande de matières premières riches en thébaïne a chuté à 113 tonnes équivalent thébaïne, en raison du niveau élevé des stocks mondiaux d'opiacés qui en sont dérivés (voir par. 17 ci-dessus). La demande totale de matières premières opiacées riches en thébaïne devrait s'établir à environ 140 tonnes équivalent thébaïne en 2008 et 160 tonnes en 2009.

## Demande d'opiacés mesurée en fonction de la consommation

21. On trouvera à la figure I une ventilation, par principaux stupéfiants, de la demande d'opiacés dérivés de la morphine exprimée en équivalent morphine. La demande mondiale de ces opiacés a continué d'augmenter, avec quelques fluctuations. En 2007, la demande totale d'opiacés à des fins médicales et scientifiques s'est inscrite à 330 tonnes. Elle devrait encore enregistrer une hausse, y compris dans les pays où la consommation d'opiacés a été faible par le passé. Compte tenu de ce qui précède, la demande totale d'opiacés dérivés de la morphine pourrait atteindre 340 tonnes en 2008 et 350 tonnes en 2009.

22. Surtout concentrée aux États-Unis, la demande d'opiacés dérivés de la thébaïne, qui avait fortement augmenté depuis la fin des années 90, a de nouveau connu une hausse en 2007 à hauteur de 67 tonnes et elle devrait continuer à progresser, en partie parce que

**Figure I. Consommation d'opiacés fabriqués à partir de la morphine, en tonnes équivalent morphine, 2004-2007**



la consommation de ces opiacés devrait s'étendre à d'autres pays. À l'échelle mondiale, la demande devrait s'élever à quelque 75 tonnes équivalent thébaïne en 2008 et 80 tonnes en 2009.

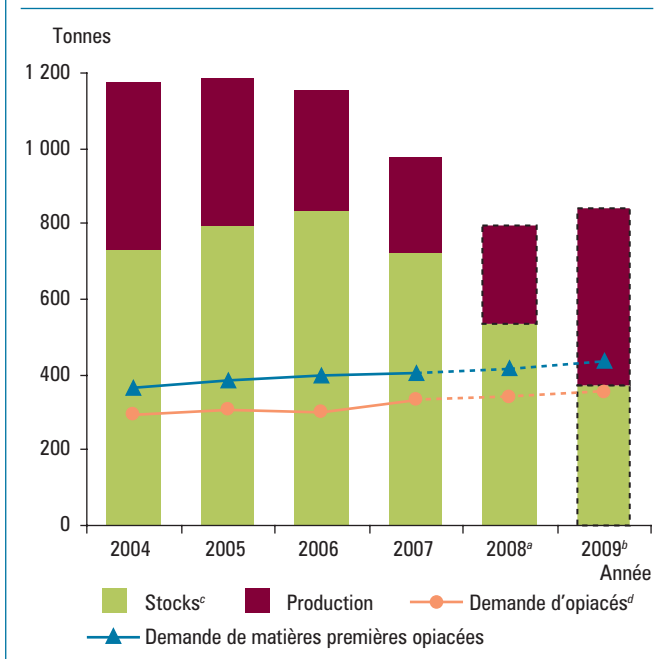
## Différence entre l'offre et la demande de matières premières opiacées

23. En 2006 et 2007, la production mondiale de matières premières opiacées riches en morphine est restée inférieure à la demande mondiale. La production totale, qui avait couvert environ 80 % de la demande totale en 2006, n'en a couvert que quelque 60 % en 2007. Au début de 2008, les stocks mondiaux de matières premières opiacées riches en morphine étaient suffisants pour satisfaire la demande mondiale pendant plus de 15 mois (voir figure II)<sup>8</sup>. La production totale devrait demeurer inférieure à la demande totale en 2008, dans à peu près la même proportion qu'en 2007. Ainsi, en 2008, la demande devra à nouveau en partie être couverte par les stocks qui continueront de ce fait à diminuer. D'ici au début de 2009, les stocks

seront suffisants pour couvrir l'utilisation mondiale de ces matières premières pendant environ 10 mois. En 2009, la production totale devrait dépasser la demande totale et, à la fin de l'année, les stocks devraient être suffisants pour couvrir l'utilisation mondiale de ces matières premières pendant environ 11 mois. L'offre mondiale de matières premières opiacées riches en morphine (stocks et production) restera amplement suffisante pour répondre à la demande mondiale.

24. En ce qui concerne les matières premières riches en thébaïne, la production, qui était inférieure à la demande depuis 2004, lui a été presque équivalente en 2007. Au début de 2008, les stocks de matières premières opiacées riches en thébaïne étaient suffisants pour couvrir la demande mondiale pendant environ 8 mois (voir figure III)<sup>8</sup>. La production totale de matières premières riches en thébaïne prévue pour 2008 et 2009 devrait dépasser la demande totale et les stocks devraient de nouveau être alimentés. Au début de 2009, les stocks de matières premières opiacées riches en thébaïne seront suffisants pour couvrir la demande totale pendant moins de 11 mois et les stocks détenus à la fin de cette même année devraient permettre de couvrir la demande pendant environ 17 mois. L'offre mondiale de matières premières opiacées riches en thébaïne (stocks et production) restera amplement suffisante pour répondre à la demande mondiale.

**Figure II. Offre et demande de matières premières opiacées riches en morphine, en tonnes équivalent morphine, 2004-2009**



<sup>a</sup>Les données relatives à la production et à la demande pour 2008 sont fondées sur des données préliminaires (ligne pointillée) communiquées par les gouvernements.

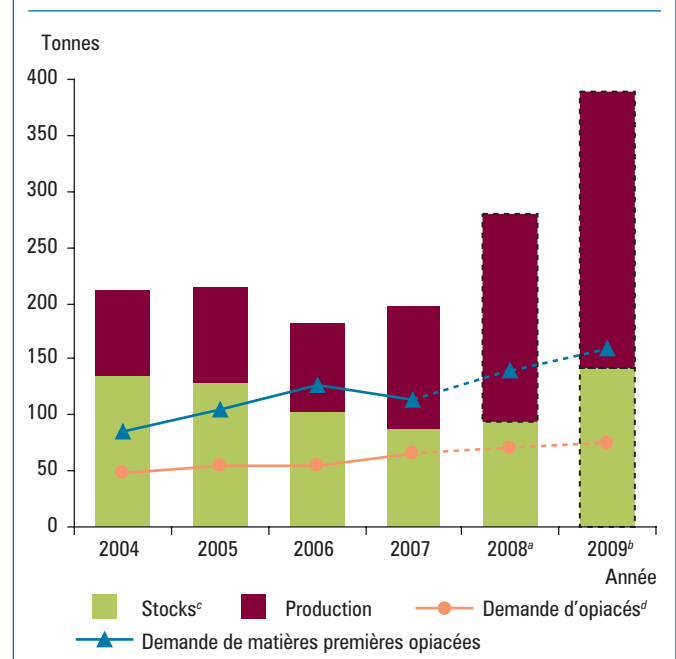
<sup>b</sup>Les données pour 2009 sont fondées sur des évaluations (ligne pointillée) communiquées par les gouvernements.

<sup>c</sup>Stocks au 1<sup>er</sup> janvier de l'année considérée.

<sup>d</sup>Non compris les substances qui ne sont pas visées par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

<sup>8</sup>Les figures II et III font l'objet d'une nouvelle présentation. Les stocks qui y apparaissent sont les stocks au 1<sup>er</sup> janvier de l'année considérée. C'est pourquoi l'information contenue dans ces figures n'est pas directement comparable à celle que renfermaient les figures II et III dans les éditions antérieures de la présente publication.

**Figure III. Offre et demande de matières premières opiacées riches en thébaïne, en tonnes équivalent thébaïne, 2004-2009**



<sup>a</sup>Les données relatives à la production et à la demande pour 2008 sont fondées sur des données préliminaires (ligne pointillée) communiquées par les gouvernements.

<sup>b</sup>Les données pour 2009 sont fondées sur des évaluations (ligne pointillée) communiquées par les gouvernements.

<sup>c</sup>Stocks au 1<sup>er</sup> janvier de l'année considérée.

<sup>d</sup>Non compris les substances qui ne sont pas visées par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

## Résolution 51/9 de la Commission des stupéfiants sur la nécessité d'un équilibre entre la demande et l'offre d'opiacés utilisés pour répondre aux besoins médicaux et scientifiques

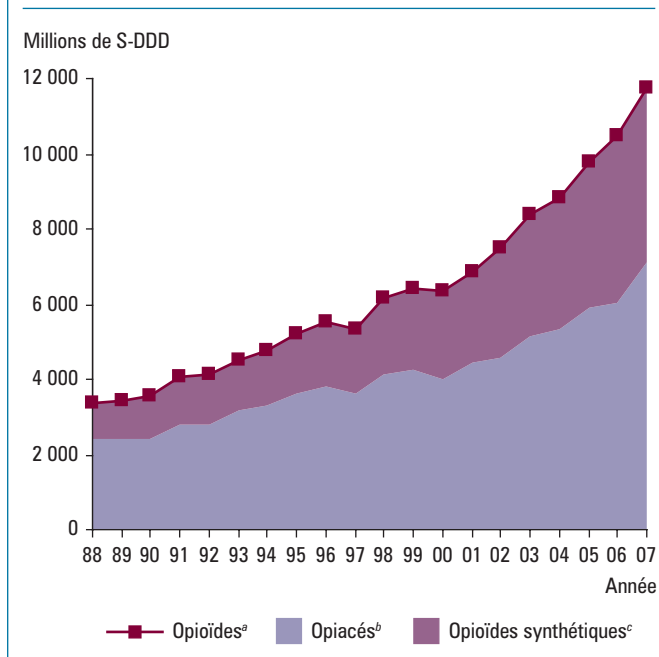
25. À sa cinquante et unième session, la Commission des stupéfiants a adopté la résolution 51/9, sur la nécessité d'un équilibre entre la demande et l'offre d'opiacés utilisés pour répondre aux besoins médicaux et scientifiques. Dans cette résolution, elle a exhorté tous les gouvernements à continuer de contribuer à maintenir un équilibre entre l'offre et la demande licites de matières premières opiacées utilisées pour répondre aux besoins médicaux et scientifiques, à soutenir les pays fournisseurs traditionnels et établis, et à coopérer pour prévenir la prolifération des sources de production de matières premières opiacées. Elle a en outre exhorté les gouvernements de tous les pays où le pavot à opium n'était pas cultivé aux fins de la production licite de matières premières opiacées, dans un esprit de responsabilité collective, à ne pas se lancer dans la culture commerciale de cette plante en vue d'empêcher la prolifération des sites d'approvisionnement. Elle a également exhorté les gouvernements de tous les pays producteurs à respecter rigoureusement les dispositions de la Convention unique sur les stupéfiants de 1954 et de cette convention telle que modifiée par le Protocole de 1972 et à adopter des mesures efficaces pour prévenir la production illicite ou le détournement de matières premières opiacées vers les circuits illicites, et encouragé l'amélioration des pratiques en ce qui concerne la culture du pavot à opium et la production de matières premières opiacées.

## Évolution des niveaux de consommation d'opioïdes

26. La figure IV présente l'évolution des niveaux de consommation mondiale d'opiacés et d'opioïdes synthétiques pour la période de vingt ans comprise entre 1988 et 2007. Les données présentées incluent la buprénorphine et la pentazocine, opioïdes placés sous contrôle au titre de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes<sup>9</sup>. Pour pouvoir combiner les données relatives à la consommation de substances de puissance différente, les niveaux de consommation

<sup>9</sup>Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1019, n° 14956.

Figure IV. Consommation mondiale d'opioïdes<sup>a</sup>, exprimée en millions de doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD), 1988-2007



<sup>a</sup>Opioïdes: opiacés et opioïdes synthétiques.

<sup>b</sup>Y compris la buprénorphine, opiacé placé sous contrôle en vertu de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes.

<sup>c</sup>Y compris la pentazocine, opioïde de synthèse placé sous contrôle en vertu de la Convention de 1971 sur les substances psychotropes.

sont exprimés en millions de doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD)<sup>10</sup>.

27. La consommation d'opiacés, exprimée en doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques, a régulièrement progressé, et a presque triplé au cours de la période considérée. Parallèlement, l'offre de matières premières opiacées dont sont dérivés les opiacés a été suffisante pour répondre à la demande croissante. Par ailleurs, la consommation d'opioïdes synthétiques, utilisés pour les mêmes indications que les opiacés, a presque quintuplé depuis 1988. La part de la consommation d'opiacés dans la consommation totale d'opioïdes a par conséquent chuté de 72 % en 1988 à 61 % en 2007. La demande d'opiacés devrait régulièrement progresser dans le futur, même si sa part dans la consommation totale d'opioïdes baissera encore, car la croissance de la consommation d'opioïdes synthétiques devrait être plus rapide.

<sup>10</sup>Voir les notes explicatives des tableaux XIV.1 à XIV.3 (voir pages 180-181) qui donnent des précisions sur les S-DDD et sur la méthode utilisée pour calculer les niveaux de consommation; voir également le tableau XIV.3 pour de plus amples informations sur l'évolution des niveaux de consommation.